

L'ambulatoire-Foires aux questions

Foires aux questions

- [Prendre rendez-vous](#)
- [Spécialités](#)
- [Espace Patient](#)
- [Faire un don](#)
- [Admission en ligne](#)

Quelles sont les étapes de ma prise en charge le jour de mon intervention à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire ?

- [Etape 1: avant l'intervention](#)
- [Etape 2 : la veille et le jour de l'intervention](#)
- [Etape 3 : Après l'intervention](#)

A partir de quelle heure dois-je être à jeun ?

Je dois être à jeun, c'est-à-dire ne plus rien manger 6 heures avant l'heure de ma convocation. Par contre, j'ai le droit de boire uniquement (eau, thé ou café SANS LAIT) jusqu'à 2h avant l'heure de convocation.

L'accompagnant est-il obligatoire ?

Oui pour tous les patient ayant une anesthésie générale, vous ne serez pas autorisé à repartir seul(e). Sans accompagnant,

vosre intervention pourra être annulée. Il ne serait pas prudent de sortir sans l'accord des médecins qui vous prennent en charge dans l'intérêt votre sécurité.

A quelle heure doit venir mon accompagnant ?

L'accompagnant peut venir à réception du SMS ou à 18H45 au plus tard.

A quelle heure pourrais-je sortir ?

Votre heure de sortie sera décidée après l'accord du chirurgien et de l'anesthésiste.

Quelle tenue adaptée pour ma journée en ambulatoire ?

Portez des vêtements larges et propres, faciles à remettre, tout comme vos chaussures.

Ai-je le droit de garder ma manucure pour l'intervention ?

Non pour des questions de sécurité afin de pouvoir surveiller au mieux votre état de santé notamment le taux d'oxygène dans les sang et pour des questions d'hygiène, des bactéries peuvent rester.

Arrière plan de la têtère

